

M. Woolliams: A la réunion à laquelle vous n'avez pas voulu assister, bien des gens se sont plaints de ne pas avoir de réponse à leurs lettres. Le sénateur Cameron peut le confirmer. Il n'a pu lui-même obtenir de réponse à ses lettres.

L'hon. M. Laing: Il a reçu certaines réponses dont il ne voulait pas.

M. Woolliams: Et d'autres qui lui ont plu puisqu'il lutte encore pour les gens de Banff. Le grief est sûrement assez important pour que le ministre n'y voit pas tout simplement un autre coup politique. J'espère avoir l'appui de certains autres députés de l'Alberta. Je vois que le député de Medicine Hat, habituellement à son siège, vient de sortir.

L'hon. M. Laing: Il ne pouvait vous endurer plus longtemps.

M. Woolliams: Voilà qui n'est pas charitable, pas gentil.

M. le président suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Woolliams: J'aimerais dire une chose au ministre. Il ne le croit pas.

L'hon. M. Laing: Répondrez-vous à une question?

M. Woolliams: Mais certainement.

L'hon. M. Laing: Monsieur le président, le député a fait beaucoup de chichi au sujet de l'inviolabilité éternelle des contrats. Peut-il me dire, puisqu'il insiste pour éterniser un bail, pourquoi un locataire paie \$7 par an au gouvernement canadien pour tous les services qu'il en obtient et construit sur le terrain une maison d'été de \$60,000 pour sa famille, alors que le gouvernement auquel il a accordé son appui en 1958 a décidé qu'il était absolument impossible d'offrir de tels privilèges aux citoyens canadiens?

M. Woolliams: Je voudrais répondre à cela, pleinement et honnêtement. Vous avez cité l'exemple d'une maison. J'ai déjà signalé à ce sujet que je n'approuvais pas les maisons de campagne. Je sais que le maire, M. MacKay, l'un des libéraux les plus influents, s'en est fait bâtir une. Je pourrais en nommer d'autres qui ont fait de même grâce à des monopoles, et il y en a peut-être de ce côté-ci de la Chambre qui ont fait bâtir des maisons, mais ils ont tort. Je n'ai pas l'intention de mentionner aucun motel, mais certaines gens ont mis tout en œuvre pour pouvoir donner plus d'ampleur à leurs entreprises. Ce sont de bons administrateurs. Le ministre sait de qui je parle. Quelques-uns d'entre eux demeurent

aux environs du lac Louise et de Banff. On leur a dit qu'ils ne pouvaient élargir leurs entreprises à moins d'accepter un nouveau bail. Si le loyer est de \$7 par année ou de \$7 par mois, faites-leur payer des impôts conformes à leur revenu et vous n'entendrez plus personne se plaindre.

• (3.20 p.m.)

Selon la méthode actuelle, le régime de propriété foncière ne leur offre aucune sécurité. Dans les villes où les titres de propriété sont en vigueur, si les taxes ne sont pas assez élevées, les autorités ne s'emparent pas de la maison, mais ne font que hausser le taux des taxes.

N'allons pas agir contre le bon sens, parce qu'une personne est propriétaire d'une maison de campagne. J'espère que le ministre ne fera pas la même erreur que la revue *Maclean's*, qui avait pris une photo d'un restaurant délabré en dehors du parc de Canmore et faisait croire qu'il faisait partie du parc. Vous commettez la même erreur actuellement. La photo représentait un endroit terriblement délabré et donnait à entendre qu'il se trouvait dans le parc national de Banff. Tous les Ontariens qui ont lu l'article en question l'ont cru, mais les apparences étaient des plus trompeuses.

La question que le ministre m'a posée va sûrement induire en erreur les journaux, dans lesquels j'ai toute confiance. Le ministre ne devrait pas les tromper sur ce point. Il sait bien que ces baux vont être modifiés. Je songe en particulier aux baux que détiennent les exploitants de motels, d'hôtels et de restaurants qui desservent les touristes. Je connais des particuliers qui occupent des résidences d'été et qui bénéficient de certaines subventions grâce à des influences politiques. Tel est notamment le cas de Don MacKay, ancien candidat libéral dans Calgary-Nord. Il a fait fortune de la sorte. Je pourrais également citer le nom d'une autre personne, mais je tairai son nom, car il est maintenant juge. Le gouvernement lui a cédé un terrain et l'a nommé juge en plus. Toutefois, ce n'est pas de ces gens que je veux parler. Je songe plutôt à des personnes comme les Brewster, les Gammon et d'autres qui ont desservi les parcs avec dignité et dévouement.

Voilà le genre de personnes qui se sont adressées à moi. Même M. Brewster a formulé une plainte et, pourtant, c'est un de vos grands partisans. J'ai mentionné les noms de deux personnes qui incarnent respectivement les deux côtés de cette attitude. Oublions la politique et venons-en plutôt aux faits.

L'hon. M. Laing: Répondriez-vous à une autre question?

M. Woolliams: Certainement.